

Nom :

Adresse :

Email :

Téléphone :



J'adhère à l'association
Ensemble pour un Toit 70

Je verse une cotisation annuelle de :

10 € 5 €
(adhésion solidaire, petits budgets)

chèque espèces virement

 Je m'engage pour deux années
renouvelables par un don mensuel de :

5 € 10 € €

(autre montant)

Mensuellement

Annuellement

chèque espèces virement

 Je fais un don ponctuel

de €

chèque espèces virement

Fait à : le :

Signature :

Bulletin d'engagement

A retourner à :

Ensemble pour un Toit 70
93 avenue Aristide Briand
70000 VESOUL
06 30 56 99 27

ensemblepouruntoit70@yahoo.com

Chèques à l'ordre de
"Ensemble pour un Toit 70"

 www.facebook.com/toit70

https://ensemblepouruntoit70.fr

En ligne :

[helloasso.com/associations/
ensemble-pour-un-toit-70](http://helloasso.com/associations/ensemble-pour-un-toit-70)

Directement sur le compte :

IBAN : FR 76 10278078000002078360168

75% de votre don est
déductible de votre impôt
dans la limite de 1000€
et 66% au-delà de cette limite

**Refusons de supporter
sans rien faire
que des personnes
dorment à la rue**



ENSEMBLE POUR UN TOIT 70



Association solidaire
assurant provisoirement
un logement à des
personnes sans abri



Ensemble sur toute la Haute-Saône

Vous pouvez participer à notre action et nous aider de plusieurs manières :

- **Adhérer** à l'association
Ensemble pour un Toit 70
- **Faire un don régulier** : minimum de 5€ par mois pour l'accompagnement des familles.
- **Faire un don ponctuel** ou en nature (matériel, équipement ...)
- **Mettre un logement vide à la disposition** de l'association, gratuitement ou pour un loyer modéré, ou nous mettre en relation avec une personne qui pourrait le faire.
- **Donner du temps** et mettre vos compétences au service de l'accompagnement des familles.
- **Parler de l'association** dans votre entourage.

Pour un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux des exilés



Comment ?

Nous proposons un cadre organisé et respectueux permettant l'hébergement de personnes exclues des dispositifs existants, le temps qu'elles retrouvent un droit au logement.

si 100 personnes s'engagent à donner 5€ minimum par mois pendant deux ans, une famille peut être logée dans un vrai appartement, avec le loyer et les charges couverts.

L'association collecte les fonds nécessaires et assure la relation avec les propriétaires. Elle apporte en parallèle un soutien aux hébergeurs solidaires.

Nous accompagnons les familles dans la vie quotidienne et dans leurs différentes démarches d'insertion. Nous favorisons leur intégration sociale, en lien avec les associations.

Pourquoi ?

Parce que des personnes, des familles, des enfants, déboutés du droit d'asile ou en attente de titre de séjour **se retrouvent à la rue**, ici, en Haute-Saône.

Ensemble, refusons l'inacceptable

Nous voulons aider toute personne ou famille privée de ses droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.



Vivre sans toit

ne permet pas d'exister dignement dans notre société et place les personnes dans une grande fragilité physique, psychique et sociale.